

Comme de nombreux collègues j'effectue des HSA et le paiement décalé de celles-ci ainsi que le mois de septembre sucré commencent à m'interroger : le calendrier annoncé pour les rentrées futures montre bien que le MEN réinvestit le mois d'août, alors pourquoi nous sucrer tout un mois de HSA? Dans quelle mesure est-ce légal puisqu'elles sont toutes effectuées ?! Et pourquoi le SNES ne se bat-il pas sur ce point?

J'ai par ailleurs pris connaissance des fiches ministérielles concernant nos missions. Encore une fois, on nous rajoute des missions sans les rémunérer! Faut-il que le nombre de suicides, de burn out et de dépressions augmente dans le secondaire pour que le SNES agisse?

Dans mon LGT de nombreux collègues sont en arrêt pour dépression car nos chefs appliquent les textes. Le SNES doit défendre tous les personnels de l'Education. J'ai la désagréable impression que ces derniers temps on met l'accent sur les conditions de travail des ZEP , du primaire et des collèges mais qu'on oublie un peu tous les profs de lycée en dehors des CPGE.

De nombreux collègues envisagent de ne plus se syndiquer tant la revendication salariale semble minorée.

J'insiste donc sur un point très clair : les HSA que nous perdons, sur le mois d'août qui est rogné... Il est vrai que nous cessons les cours mi-juin mais nous sommes mobilisés pour les surveillances de bac puis pour les corrections jusqu'à la mi-juillet. Ces heures-là doivent donc être rémunérées.

professeur d'espagnol dans un LGT à Nantes